



Problème suite à l'état des lieux d'entrée.

Par **leopegazz**, le **18/08/2009** à **22:53**

Bonjour,

Je suis installé dans une maison depuis le 3 juillet 2009, suite à l'état des lieux effectué en 10 minutes dès l'arrivée par l'agence.

J'ai décidé d'envoyer un courrier supplémentaire afin d'informer les oublis lors de l'état des lieux.

Cuisine entièrement équipée: four piqué à l'intérieur, comme avec une fourchette, joint mort, vapeur qui sort du four.

Plaque électrique x 4, dont une qui ne fonctionne pas.

Après plusieurs appels téléphoniques, un courrier envoyé, nous sommes toujours sans réponse de l'agence.

Quels sont mes droits concernant ces problèmes qui touchent en plus de notre confort à la sécurité?

Merci d'avance pour votre aide, cordialement Sylvain.